

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 5

Artikel: Jean-Louis
Autor: Thou, E.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le Sainte-Crix¹.

Isolé du canton, mais en relations fréquentes avec l'étranger, pour les besoins de son industrie, le Sainte-Crix² n'a pas le type du Vaudois pur. Malin, débrouillard, entreprenant, ami de la bonne chèrè et des calembours, il ne dédaigne pas la littérature et les arts. Causeur alerte, il se plaît à faire la bringuè. La bringuè, c'est une sorte de joute oratoire, où, sous le couvert de plaisanteries plus ou moins spirituelles, on se dit une foule de petites vérités, point trop méchantes. Il est rare que cela tourne à la chicane, car le « bringuèur » craint par dessus tout de mettre les rieurs du côté de son adversaire.

Une création du Sainte-Crix, c'est ce voyageur légendaire, artisan et fumiste, baron de Crak doublé d'un Louis de Rougemont, dont les aventures fantastiques font esclaffer de rire auditeurs et conteur. On le trouve en Egypte, travaillant à la réfection des pyramides, mais obligé de fuir, à cause des crocodiles qui venaient « boulotter » le mortier; puis dans l'Afrique équatoriale, premier tailleur de son Altesse nègre la reine Namoussa; plus tard à Bullet, directeur d'une Société pour le creusage d'avance de toutes les éternes de la contrée; enfin au Klondyke, affreux pays, « dix ans plus loin » que New-York et « tout noir d'ours blancs »!

Parfois, il prend fantaisie au narrateur de vivre son héros. Tel cet historique pince-sans-rire, qui s'en fut un jour visiter les classes de Vuittebœuf, en qualité d'inspecteur scolaire, et gratifier les élèves d'un officiel congé!

On parle encore du club des « Robustes faimants » et des mille excentricités perpétrées par ses membres en goguette, mais ils sont tombés dans l'oubli, les vers hilarants du charcutier-poète et les discours du fameux bohème, membre de l'Institut genevois et promoteur d'une banque populaire, qui faisait mousser son chocolat dans sa cuvette et avait inventé les dîners économiques faits de noix et d'absinthe!

Heureusement pour sa réputation, Sainte-Crix a fourni des célébrités plus sérieuses.
 T. RITTENER.

Le terratschu.

Nous ne pouvons pas quitter Sainte-Crix sans dire un mot du *terratschu*, langage usité, il y a quelque soixante ans, par les Sainte-Crix qui s'en allaient dans les villages voisins, gagner leur vie en qualité de séranceurs, maçons, etc. Le *terratschu*, qu'on ne parle plus d'ailleurs, n'est pas un dialecte; c'est un argot, mélange de patois et de mots de fantaisie, fabriqués de toutes pièces par des procédés bizarres. C'est tantôt une transposition de syllabes, avec ou sans altération :

Réfra (frère), frère; *hipa* (paï), pays; *vinta-*

¹ Ces deux morceaux sont tirés du bel ouvrage intitulé *Chez nos aïeux*, édité par M. F. Rouge, libraire-éditeur, et imprimé par M. Constant Pache-Varidel, à Lausanne.

² Habitant de Sainte-Crix.

ser (servinta), servante; *moustiqué* (domestique); *baréca* (cadavre).

Parfois le mot est un qualificatif indiquant une ressemblance, une analogie, une idée de raillerie, ou simplement la qualité saillante du substantif :

Le cliari (le clair), le jour; *la bliantze* (la blanche), la neige; *l'épaissa* (l'épaisse), la crème; *lo gris*, le gendarme; *la cornèla* (la cornue), la vache; *la grinceusea* (la grincheuse?), la scie.

La langue allemande a fourni son contingent :

Makù, faire; *tragù*, porter; *lo tseigeu* (de *zeigen*), le miroir; *lo steck*, le bâton; *steckend*, battre.

Enfin, nombre de mots sont un produit de pure fantaisie ou cachant quelque allusion malicieuse qui nous échappe :

Moisé, homme; *baulé*, femme; *gouel*, *gouette*, monsieur, madame; *pioté*, soleil; *dauda*, lune; *dragenüre*, pipe; *bilas*, partir, etc.

Le langage est naturellement très pauvre et doit remplacer le mot propre par une circonlocution plus ou moins complexe :

Makeu de sahoué (faiseur de souliers), cordonnier; *bomba d'autabrantse* (bombe de haute branche), *pomme d'ya de cornèla* (jus de vache), lait; *fresin de la tseka* (frison de la tête), cheveu; *cliari dai gouète* (jour des femmes!), dimanche

Grâce à cet argot, les « terratschuleurs » pouvaient se reconnaître à l'étranger, s'entendre sans être compris, et le mystère de ce langage un peu cabalistique devait en imposer aux bénévoles auditeurs. T. RITTENER.

Jean-Louis.

Jean-Louis, Vaudois dans l'âme,
 De Jeanne était amoureux
 Et ne pensait être heureux
 Que lorsqu'il l'aurait pour femme.

Il en était fou, vraiment,
 Ce n'était plus un mystère,
 Quoiqu'il eût grand soin de taire
 Ce louable sentiment.

Et Jeanne, fine brunette,
 Lui lançait de doux regards,
 N'attendant qu'un mot du gars...
 En vain attendit Jeannette.

Jean-Louis ne parlait pas!
 Enfin, lasse de l'attente,
 D'émoi toute palpitante,
 Jeanne fit le premier pas,

Et, d'une voix attendrie,
 En l'appelant par son nom :
 « Tu m'aimes, je le parie ! »

— Oh!... là... je ne dis pas non ! »
 E.-C. THOU.

Vilaine mission.

On parlait des fous, l'autre jour, chez un de nos amis. Le sujet n'est pas très gai; mais on ne peut pas toujours conter des gaudrioles. « Moi, dit un aimable septuagénaire, je fus chargé, il y a fort longtemps, de conduire un

de ces infortunés à l'Asile de Préfargier. C'était la première fois qu'on me confiait une pareille mission; je me suis arrangé depuis pour que ce fût la dernière. »

— Racontez-nous cela! demandâmes-nous en chœur.

Le vieillard but une gorgée d'un vieux vin de Grandvaux, qui est son cru favori, et commença.

— J'habitais alors le Vully vaudois. C'était le bon temps. On ne gagnait pas des sommes folles; mais n'ayant guère de besoins, on vivait largement tout de même. Les impôts étaient légers et l'on ne connaissait ni la mévente des vins, ni le phylloxéra, ni le mildiou, ni l'oïdium, ni le ver de la vigne. Dans notre village, dont les maisonnettes blanches se miraient dans le lac de Morat, les jours coulaient aussi calmes que la Broie à son embouchure, près de Salavaux. Une seule chose troublait depuis quelque temps la paix villageoise, c'était la conduite de Siméon.

Siméon, un de mes frères d'armes, avait la tête à l'envers. Sa toquade consistait à courir çà et là dans son uniforme d'artilleur, à brandir son sabre sous le nez des gens et à tenir de grands discours qui n'avaient ni queue ni tête. On riait de ces manigances, quand, un beau jour, Siméon, campé au milieu de la rue, menaçait de crever la panse — ce sont ses propres mots — à tous ceux qui ne le salueraient pas militairement. Cette fois, on comprit que le pauvre Siméon devenait dangereux. La municipalité s'émut et le syndic nous appela à sa cave, mon voisin Jérôme et moi. Comme il n'avait pas précisément le guillon facile, nous comprimes tout de suite qu'il s'agissait de quelque chose de grave. Aussitôt après la triple tournée du petit verre, il nous dit :

— Vous savez de quoi il retourne : la boule à Siméon déménage; un de ces quatre matins il fera un malheur; nous ne pouvons pas le garder plus longtemps. Comme il est célibataire et sans parents, la municipalité a décidé de l'interner à Préfargier, et elle vous charge de l'y conduire. Vous ne direz pas non, n'est-ce pas, Jules? n'est-ce pas, Jérôme? C'est une affaire d'humanité, et puis il y va de la réputation du village, vous comprenez!

La proposition ne nous souriait qu'à moitié; mais nous n'osâmes refuser, d'autant moins que le syndic avait débouché une bouteille d'un Château de Mur sur lie qui valait mieux que tous ses arguments.

Il fut convenu que nous emmènerions Siméon le lendemain de bonne heure, en lui faisant croire que nous avions besoin de lui pour nous garantir des mauvaises rencontres dans un voyage d'affaires. Tout sembla aller comme sur des roulettes. Siméon se montra fort aise de nous servir d'escorte. Son uniforme, qu'il ne quittait plus, était astiqué comme pour un jour de revue. Nous primes un char à bancs jusqu'à Cudrefin. De là, le bateau à vapeur nous transporta à Neuchâtel, d'où nous gagnâmes l'Asile en voiture.

Aucun incident n'avait marqué notre expédition. Très sage, Siméon s'était comporté